



C/38/12

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 août 2004

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Trente huitième session ordinaire**  
**Genève, 21 octobre 2004**

**RAPPORT SUR LES QUESTIONS FINANCIERES A LONG TERME DE L'UNION**

*Document établi par le Bureau de l'Union*

1. À sa soixante-cinquième session, tenue à Genève le 11 avril 2003, le Comité consultatif (ci-après dénommé "comité") a examiné la situation financière de l'Union. Il a décidé de créer un groupe consultatif chargé d'examiner certaines questions financières à long terme (ci-après dénommé "groupe consultatif").
2. À sa soixante-sixième session, le comité est convenu que le groupe consultatif serait composé d'un petit nombre de participants qui refléteraient l'éventail des situations existant dans l'ensemble des pays membres de l'Union. Il est en outre convenu de demander au Bureau de l'Union, après consultation du président du Conseil, de constituer le groupe consultatif et d'organiser une réunion de ce groupe en relation avec la session des organes de l'UPOV d'avril 2004.
3. Le groupe consultatif s'est réuni le 31 mars 2004 pour examiner et affiner des propositions visant à assurer la situation financière de l'UPOV à long terme.
4. Un débat sur ces propositions est inscrit à l'ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du comité, le 20 octobre 2004.

5. Un rapport verbal sur les délibérations du comité et sur ses éventuelles recommandations sera présenté au Conseil à sa trente-huitième session ordinaire.

*6. Le Conseil est invité à prendre note du présent document.*

[Fin du document]